

« Présentation du Hors série : gestion intégrée des zones côtières et des risques. Avant-propos »

Bernard Drobenko

[VertigO] *La revue électronique en sciences de l'environnement*, n° 8, 2010.

Pour citer ce document, utiliser l'information suivante :

URI: <http://id.erudit.org/iderudit/045526ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : info@erudit.org

PRESENTATION DU HORS SERIE : Gestion intégrée des zones côtières et des risques

Avant-propos

Bernard Drobenko

Professeur des Universités, Département Droit, Université du Littoral Côte d'Opale PRES Lille Nord de France

La gestion intégrée des zones côtières impose de prendre en considération les espaces marins et terrestres. Ce territoire « entre-deux » est soumis plus que d'autres à un ensemble de risques, que les évolutions climatiques semblent renforcer pour certains. En s'appuyant sur une démarche interdisciplinaire et opérationnelle, il s'agit dans le cadre de ce hors-série de comprendre les enjeux que représentent les risques marins et côtiers, puis de déterminer, d'un point de vue juridique leur portée.

Soutien au colloque et au dossier: Université du Littoral Côte d'Opale - Département de Droit, LARJEA 4030, Syndicat mixte Côte d'Opale, Communauté d'agglomération du Boulonnais, Boulogne sur Mer, Conservatoire de l'espace littoral et des rivages lacustres, Agences des aires marines protégées, Mutuelle d'assurance des instituteurs de France

Dans une approche à la fois internationale, régionale et communautaire, mais aussi nationale et locale, les travaux présentés lors du colloque organisé à Boulogne sur mer des 13 et 14 janvier 2010 visent à renforcer les connaissances en la matière, susciter le partage des savoirs entre disciplines.

Au carrefour de rencontres scientifiques fondées sur la pluridisciplinarité, l'intérêt des travaux fait apparaître un échange de connaissances et la perspective de renforcer les possibilités de recherches et la coopération opérationnelle avec les acteurs étatiques, les collectivités territoriales, et leurs divers établissements publics, ainsi que les acteurs socio-économiques.

Alors que l'Union européenne a engagé, après la GIZC une

Référence électronique

Bernard Drobenko, 2010, «Présentation du Hors-série : Gestion intégrée des zones côtières et des risques, Avant-propos », VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement, Hors-série 8, [En ligne], URL : <http://vertigo.revues.org/10297>.

politique maritime intégrée prenant en considération les risques, en France le « grenelle » de la mer a fait apparaître les savoirs et les lacunes en matière de gestion intégrée des zones côtières et de risques. Au moment où le changement climatique est progressivement intégré dans les réflexions sur les politiques publiques dans les domaines de l'environnement littoral et marin, les travaux sur la GIZC, les risques et les responsabilités doivent contribuer à renforcer les savoirs, dégager les enjeux et permettre d'engager de nouvelles orientations.

En associant les spécialistes français et des collègues étrangers, compétents en matière de risques côtiers notamment dans des disciplines scientifiques aussi diverses que la géographie, la biologie, la physique ou le droit, mais aussi des praticiens, des acteurs de la sécurité, l'État ou les collectivités territoriales, les travaux permettent d'établir l'état des connaissances en matière de risques côtiers et marins, de comprendre les phénomènes et de préciser les approches juridiques qui en résultent, en particulier en terme de responsabilités.

Dans une approche à la fois internationale, régionale et européenne, mais aussi nationale et locale, les communications présentées renforcent les connaissances en la matière, suscitent le partage des savoirs entre disciplines, et, après avoir dressé un état des lieux s'attachent à dégager les enjeux que représente le sujet tant pour les acteurs étatiques, les collectivités territoriales que les acteurs socio-économiques.

Au moment où le changement climatique est progressivement intégré dans les réflexions sur les politiques publiques en matière de gestion marine et côtière, ces travaux constituent un temps majeur de cristallisation des savoirs

Les communications ont été organisées autour de trois thématiques. Il s'agit d'abord d'identifier dans le cadre d'une démarche interdisciplinaire, la nature des risques eux-mêmes, en les caractérisant dans le cadre de la GIZC, puis de dégager les différentes responsabilités qui résultent de l'occurrence de ces risques, enfin de caractériser les différentes modalités de réparation, à la lumière des évolutions intervenues en la matière.

Partenaires et commanditaires



Département Droit
LARJ EA 4030
Laboratoire d'Analyse et de
Recherche Juridique

